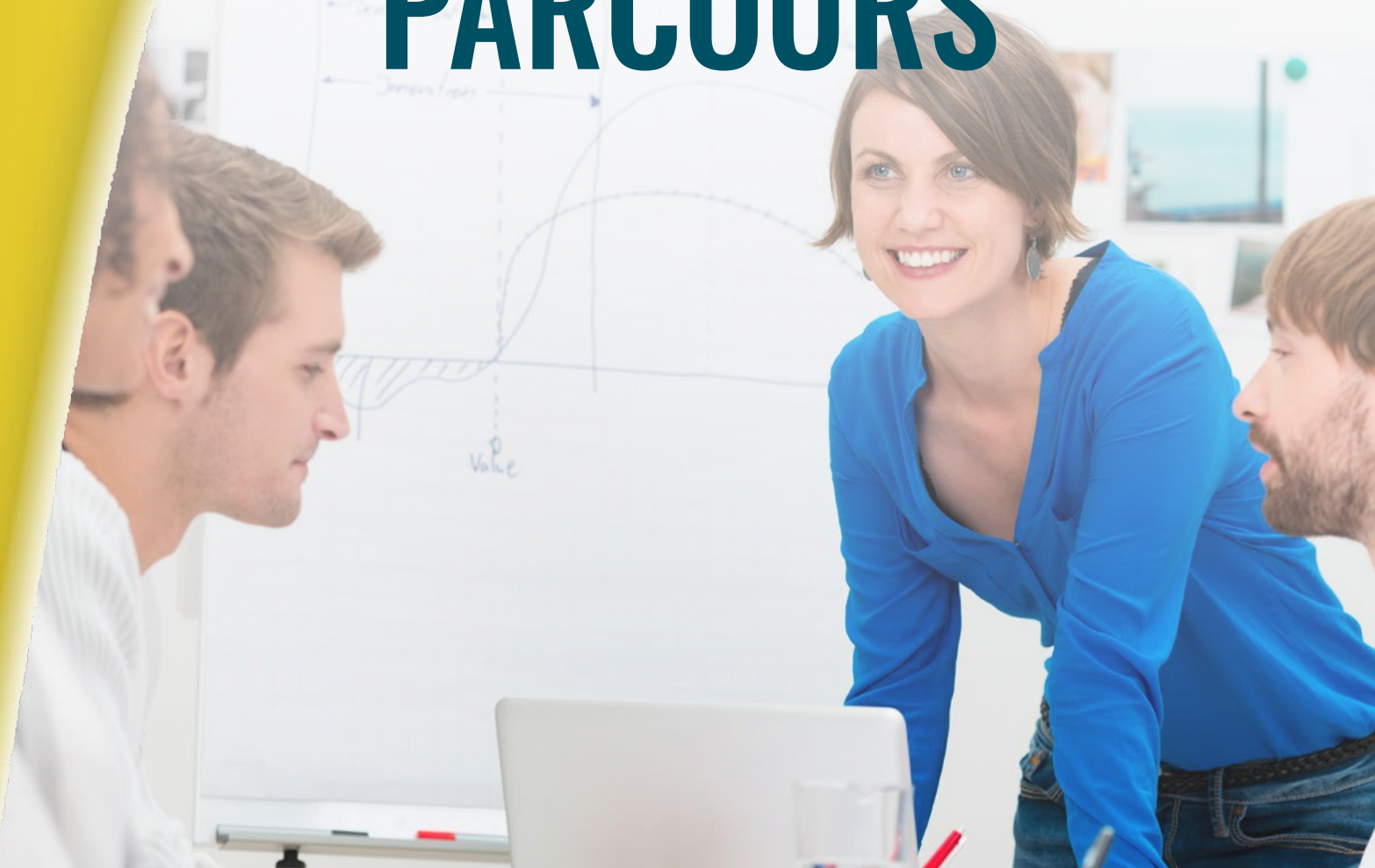




# Formation RÉFÉRENT DE PARCOURS



# CONTEXTE

Les textes législatifs de ces dernières décennies ont modifié considérablement le maillage institutionnel traditionnel en passant d'une logique de filières ou d'établissement à une logique de parcours.

Plus qu'une évolution, ce changement de paradigme impacte les dispositifs d'accompagnement et les pratiques professionnelles.

À l'évidence, les conséquences sont multiples :

- sur la place de la personne et son pouvoir d'agir,
- sur l'organisation de champ du travail social nécessairement plus inclusif,
- sur l'émergence d'une fonction de référent de parcours, pierre angulaire d'une dynamique institutionnelle tournée vers la coordination des prestations.

En effet, la nécessité de maîtriser et structurer les parcours des personnes et d'éviter les ruptures concerne tous les secteurs et les publics : handicap, dépendance, protection de l'enfance, insertion, pauvreté... La fonction de référent de parcours s'inscrit pleinement dans :

- le Plan d'action en faveur du travail social,
- le rapport PIVETEAU à travers la mise en place des Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE),
- le cadre des référents uniques issus de la réforme de la protection de l'enfance,
- la mise en œuvre des plateformes d'appui à la coordination des parcours complexes (loi de janvier 2016 de modernisation de notre système de santé).

Conscients de ces enjeux et de l'urgence à proposer une offre de formation répondant à ces besoins, L'ARIFTS Pays de la Loire et l'ERTS Centre-Val de Loire ont conçu une formation s'appuyant sur une étude nationale menée par le réseau UNAFORIS. Réalisée auprès d'employeurs, personnes en poste de référents, coordinateurs de dispositifs et interlocuteurs institutionnels ou financeurs, elle a pu identifier les compétences attendues et les besoins de formation des référents de parcours.

## DEFINITION

*(selon le guide d'appui à la mise en œuvre du référent de parcours élaboré par la DGCS d'Avril 2019) :*

**Le référent de parcours est :**

- un professionnel disposant d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne, en accord avec la personne et en lien avec l'ensemble des intervenants également susceptibles de l'accompagner.
- Il réalise avec la personne un diagnostic global de sa situation et de ses besoins afin de définir un projet d'ensemble.
- Il construit avec la personne accompagnée et l'ensemble des intervenants un plan d'actions en adéquation avec le projet
- Il garantit, dans le cadre d'un accompagnement global et au travers de son action, la continuité du parcours et la cohérence de l'accompagnement dans le cadre du projet.
- Il assure le suivi de la situation de la personne et la coordination des différents intervenants

L'accompagnement global favorisé par le référent de parcours repose sur le principe d'une information partagée entre professionnels, permettant d'assurer la coordination des actions en faveur du projet de la personne.

L'action du référent s'inscrit à ce titre dans un travail en réseau. Le référent de parcours doit trouver sa place dans le réseau intégré et intervenir comme facilitateur de l'ensemble des actions mises en œuvre.

## NOS ATOUTS / NOTRE FORCE :

- Une formation qui donne toute sa place à l'intervention de la personne accompagnée
- Une formation organisée en modules autorisant l'acquisition de compétences segmentées et capitalisables
- Une organisation pédagogique de type formation/action, différenciée suivant les participants et ancrée dans la réalité des professionnels et des territoires
- Un centre de formation, établissement de formation au travail social reconnu depuis 50 ans qui accueille environ 2300 stagiaires par an et fait partie du réseau national UNAFORIS
- Des liens avec les terrains professionnels bâtis depuis plusieurs décennies favorisant la construction d'un réseau permettant une formation de qualité ainsi qu'un accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours (administratif, pédagogique)

## UNE FORMATION ACTION :

Cette formation modulaire s'appuie sur une pédagogie active de type formation/action, différenciée suivant les participants. Elle prend le parti de l'apprentissage par l'action, sur la base de l'activité réelle du stagiaire, ses situations professionnelles et son environnement.

Il s'agit donc de mettre ces situations au travail de manière collective et individuelle pour les rendre « apprenantes » :

- Par l'exigence d'une production des stagiaires à partir de l'analyse de situations complexes issues de leurs expériences (construction de méthodes, d'outils supports d'intervention et d'évaluation.)
- Par l'apport théorique ciblé en fonction des besoins de compréhension issu d'échanges avec les pairs et intervenants.
- Par un aller-retour permanent dans le cadre d'une alternance avec le terrain professionnel ou de stage et le centre de formation.

## OBJECTIFS :

**A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :**

- Situer la fonction de référent au sein des enjeux de l'accompagnement de parcours et se situer dans cette fonction
- Piloter et animer un réseau de partenaires dans le cadre du projet de la personne accompagnée
- Co-élaborer et organiser le projet avec la personne

# CONTENU :

## MODULE 1

Situer la fonction  
se situer dans la fonction

Compétences visées :

- Identifier le périmètre de la fonction
- Asseoir la légitimité d'intervention

## MODULE 2

Co-élaborer le projet avec la  
personne accompagnée

Compétences visées :

- Etre capable de conduire un diagnostic partagé.
- Savoir mobiliser la démarche de co-expertise (professionnel / personne accompagnée).

## MODULE 3

Organiser le projet

Compétences visées :

- Etre capable de produire une méthodologie de projet adaptée aux besoins de la personne et avec sa participation
- Etre capable d'évaluer le projet avec la personne et les parties prenantes
- Etre capable d'évaluer l'outil pour l'améliorer continuellement

## MODULE 4

Repérer, construire et animer  
un réseau d'acteurs partenaires  
du projet

Compétences visées :

- Etre capable de cartographier les acteurs du parcours sur le territoire et identifier leurs compétences et expertise
- Etre capable de mobiliser les compétences des acteurs
- Etre capable de coopérer avec les parties prenantes du projet de la personne accompagnée
- Etre capable de se positionner comme « chef de projet »

## MODULE 5

Savoir communiquer :  
communication professionnelle  
orale et écrite  
du référent de parcours

Compétences visées :

- Etre capable de communiquer par écrit (rédaction et synthèse).
- Etre capable de négocier et de coopérer
- Etre capable de partager efficacement des informations au profit de la réussite du parcours
- Etre capable de se situer dans une dynamique d'équipe

## MODULE 6

Mettre à jour ses connaissances  
et organiser la veille  
professionnelle

Compétence visée :

- Etre capable d'intervenir en connaissance de cadres réglementaires et législatifs actualisés.



## PUBLIC :

Cette formation s'adresse :

- aux professionnels en fonction de référent de parcours (secteurs et dispositifs divers)
- aux travailleurs sociaux du secteur social et médico-social ayant un projet professionnel sur ce type de fonction
- aux demandeurs d'emploi et salariés/travailleurs libéraux ayant un projet professionnel sur ce type de fonction

**Dates  
de formation :**

du 5 Mars  
au 10 Juillet 2020

**Horaires :**

de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h

**Durée :**

147 h

**140 heures**

**de stage pratique**

(pour les demandeurs d'emploi  
et salariés / travailleurs libéraux  
hors secteur uniquement)

**Coût :**

2 646 €

**60€ de frais de dossier**

(Devis sur demande auprès du  
secrétariat.)

**Contacts :**

**Valérie LARMIGNAT**

Responsable de formation  
valerie.larmignat@erts-olivet.org

Secrétariat de formation  
fcdeveloppement@erts-olivet.org  
02 38 76 22 32

**Lieu :**

**ERTS**

2032 Rue du Général  
de Gaulle  
45160 OLIVET

**Réunions d'information :**

- **Jeudi 3 Octobre 2019** de 11h à 12h30 à l'ERTS de BOURGES  
Rue Gaston Berger - 18000 BOURGES
- **Mardi 8 Octobre 2019** de 17h à 18h30 à l'ERTS d'OLIVET  
2032 Rue du Général de Gaulle 45160 OLIVET
- **Jeudi 10 Octobre 2019** de 14h à 15h30 à l'ERTS de CHARTRES  
Pôle Universitaire d'Eure et Loir - 21 rue Loigny la bataille - 28000 CHARTRES

Inscrivez-vous sur notre site internet  
rubrique agenda ou flashez directement le QR code ci-contre :



**SELECTION sur dossier à retourner avant le 24 janvier 2020 .**

Dossier à télécharger sur le site de l'ERTS [www.erts-olivet.org](http://www.erts-olivet.org) ou demande à faire par mail  
auprès du secrétariat à l'adresse [fcdeveloppement@erts-olivet.org](mailto:fcdeveloppement@erts-olivet.org).

**VALIDATION DE LA FORMATION :**

Les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation se verront remettre  
une attestation de formation.